



Le Flambeau Express

BULLETIN D'INFORMATION DU REGROUPEMENT
DES RETRAITÉS DE RIO TINTO ALCAN MEMBRES DU RPA

MAI 2009
www.rcra01.com

Mot du président

Bonjour à tous,

Cette édition spéciale est dédiée aux membres en règle seulement.

Nous avons pris l'engagement d'émettre ce Flambeau Express au plus tôt après l'assemblée générale annuelle tenue à Jonquière le 6 mai dernier.

Pour certains d'entre vous, qui avez assisté aux rencontres dans vos secteurs respectifs, se sera sans doute redondant, mais pas pour à la majorité d'entre vous qui n'ont pu se déplacer.

Ce journal traite principalement des résultats du fonds de pension au 31 décembre 2008, des placements, des effets de la loi # 1 sur base de solvabilité sur notre fonds, des élections de nos représentants sur le comité de retraite et finalement de l'adoption de la loi #68 qui nous permet de rejoindre les retraités membres du fonds de retraite-RPA.

1- LES RÉSULTATS

Le rendement pour l'année 2008 s'établit à - (18%).

Le taux de solvabilité est à 90%, ce qui occasionne un déficit de - (335 M\$).*

Le taux de capitalisation au 31 décembre 2008 était à 93%, soit un déficit de - (240 M\$).**

Le taux de provisionnement au 31 décembre 2007 était à 119%, soit un surplus de 478 M\$.

Et ce taux de solvabilité était au 31 mars 2009 à 88%.

* Déficit actuariel calculé en faisant l'hypothèse de la fermeture du régime à la date de l'évaluation (par exemple, la faillite).

** État d'un régime qui ne possède pas l'actif nécessaire pour rencontrer ses engagements (son passif). Techniquement, on parle d'excédent de la provision actuarielle sur la valeur de l'actif du régime.

2- LES PLACEMENTS

a) **Répartition** (en nombres entiers)

Actions canadiennes 21%, actions américaines 18%, actions internationales 17%, taux fixes 27%, placements privés 15% et encaisse et court terme 2%.

b) **Rendement**

Total -(18%). Actions canadiennes -(34%), actions étrangères -(27%), revenus fixes 3,8%, privés 14%, souscriptions privées 18%, immobilier 3%.

3- AUGMENTATION DES RENTES

Compte tenu du taux de capitalisation à 93%, entraînant un déficit de -(240 M\$) au 31 décembre 2008, **il n'y aura pas d'augmentation des rentes en octobre 2009. Donc pas de surplus, pas d'augmentation.**

L'actif est passé de 3,2 G\$ à 2,4 G\$ au 31 décembre 2008.

4- LOI # 1

Le 15 janvier 2009, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de loi no 1, *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives*, en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi.

En d'autres mots, cette loi vient assouplir les engagements des entreprises vis-à-vis les fonds de retraite, afin de les aider à passer à travers la crise financière actuelle.

Voici l'impact de ces assouplissements sur notre fonds.

| | Sans la loi | Avec la loi |
|-------------------------------|--------------------------|-------------------|
| Actif | 2,430 G\$ | 3,000 G\$ *** |
| Passif | 2,765 G\$ | 2,700 G\$ **** |
| Solvabilité | -(335 M\$) (déficit) | 300 M\$ (surplus) |
| Cotisation d'équilibre | 70 M\$/année (sur 5 ans) | 0 \$ (sur 10 ans) |

*** L'actif (avec cette loi) est évalué sur la base d'une valeur lissée (moyenne) sur 5 ans.

**** La diminution du passif de solvabilité reflète l'impact de l'utilisation de la nouvelle norme de l'ICA (Institut Canadien des Actuaire) pour les participants actifs.

Suite à la page 2 (verso)...

...suite de la page 1

4- LOI # 1

Notez qu'avec la loi, les cotisations d'équilibre sont amorties sur 10 ans.

Le déficit de capitalisation est de (240 M\$) et n'est pas affecté par la loi. Il est amorti sur 15 ans.

Les retraités n'ont jamais été consultés sur ce projet de loi. Ils ont été informés devant le fait accompli. Le groupe de travail qui a proposé ces changements était principalement composé de représentants du patronat, des syndicats, de la Régie des rentes du Québec et d'actuaire.

Jamais les retraités n'ont été consultés sur ces réformes. C'est comme si des parents décidaient de prendre l'argent des enfants dans leurs comptes de banque sans les consulter.

De plus, on nous a répété à maintes reprises de ne pas trop s'inquiéter vis-à-vis les congés de cotisations puisque la compagnie est responsable de combler ce déficit si jamais cela se produirait. Et lorsque malheureusement l'occasion se présente, on se tourne rapidement vers les Gouvernements pour avoir de l'aide.

5- LOI 68

Qu'elle belle victoire! Tous les retraités membres du fonds de retraite-RPA (6500) recevront sous peu avec leur relevé annuel un petit formulaire à remplir (très court), autorisant le comité de retraite à nous transmettre leurs coordonnées afin que nous puissions entrer en contact avec eux pour leur offrir de devenir membres du RCRA. C'est depuis la fondation du regroupement en 2001 que nous priorisons ce dossier.

Parlez-en dans votre milieu et n'oubliez pas de remplir le formulaire qui vous sera envoyé afin que nous puissions faire une mise à jour de vos coordonnées. Merci!

6- ÉLECTIONS AU COMITÉ DE RETRAITE

Le RCRA supporte les candidatures de MM. Michel Fortin et Richard Yank pour représenter les retraités sur le comité de retraite.

Les résultats des élections seront dévoilés lors de l'assemblée générale annuelle de notre fonds de pension qui sera tenue à Montréal le 18 juin prochain.

Il serait très agréable de se rencontrer à cette occasion afin de supporter et encourager nos candidats fraîchement élus. D'ailleurs, pour cet événement, un autobus sera nolisé afin d'aller à Montréal. Le départ se fera à Alma en passant par Saguenay. Le coût est de 10\$ par personne. Celles qui sont

intéressées voudront bien communiquer avec **Michel Fortin** au **(418) 347-4728**.

7- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RCRA

Notre assemblée générale annuelle a été tenue à Jonquière. 90 membres du RCRA y ont assisté et ont démontré beaucoup d'intérêt envers les sujets traités.

Les mandats de quatre administrateurs du RCRA venaient à échéance lors de cette AGA, soit : Réginald Cantin, Maurice Simard, Jacques Martel et Serge Girard. Jacques et Serge n'ont pas sollicité de nouveau mandat. Nous les remercions pour leur dévouement et leur souhaitons une belle retraite.

Suite aux élections, le conseil d'administration du RCRA est maintenant composé de :

- Réginald Cantin, président (réélu)
- Gilles Bouliane, vice-président
- Ghislain Gauthier, secrétaire
- Olivier Maltais, trésorier
- Georges Boucher, directeur, informatique
- Maurice Simard, représentant d'Alma (réélu)
- Claude Gagnon, directeur, comité des communications
- Gilles Leblanc, directeur, communications
- Paquerette Leclerc, directrice, recrutement
- Noël Chouinard, directeur, (nouvel élu).

Un poste n'a pu être comblé, puisqu'aucune candidature ne s'est manifestée. Le conseil d'administration lance un appel aux personnes intéressées à combler ce poste.

8- AUTRES ASSEMBLÉES D'INFORMATION

Nous ne saurions terminer ce Flambeau Express sans mentionner l'accueil chaleureux reçu lors de nos rencontres avec les retraités de Shawinigan, Beauharnois et Alma. L'intérêt des participants envers les dossiers relatifs à notre fonds de pension, ainsi qu'envers le contexte économique et politique ont été très motivants pour notre équipe.

Nous remercions également les représentants du RCRA dans ces usines pour avoir organisé les rencontres :

- Shawinigan : Claude Bellemare et Gilles Caron
- Beauharnois : Florio Poirier et Raymond McSween
- Alma : Maurice Simard.

Au revoir!

Réginald Cantin,
Président